

# Chronique de l'esclavage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **12 (1891)**

Heft 11

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134203>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le 2 août a été consacré à Thaba-Bossiou, au Le-Souto, le premier pasteur indigène mo-souto.

M. le D<sup>r</sup> Poussié, qui travaille depuis longtemps à amener l'unification internationale de l'orthographe des noms géographiques, a reçu du ministère de l'Instruction publique de France une mission pour le Congo, où il devra faire des études d'ethnographie et de linguistique comparée.

La Commission anglo-française pour la délimitation des frontières dans la Gambie a, au cours de ses travaux, recueilli un nombre considérable d'observations topographiques qui rendront nécessaires des modifications à la carte de cette région. Les commissaires ont constaté entre autres que l'indication des cartes d'après laquelle la Gambie fournit une communication entre la Carabane et la Casamance est erronée. Il n'existe aucune relation fluviale entre ces cours d'eau.

---

## CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Dans la séance du 29 juin de la Chambre des Communes, M. A. Pease, président de la British and Foreign Antislavery Society, a interpellé le sous-secrétaire d'État pour les affaires étrangères au sujet des engagements d'esclaves faits par M. **H. H. Johnston** pour le service anglais dans le **Nyassaland**, et par le lieutenant **Stairs** pour l'expédition anglo-belge au **Katanga**. Le *Times* du 22 juin avait annoncé que les porteurs de M. Johnston réclamaient une augmentation considérable de paiement anticipé. M. Pease a demandé si le sous-secrétaire d'État savait que l'argent avancé, même lorsqu'il est remis à des esclaves, va aux mains de leurs maîtres, auxquels il permet d'en acheter de nouveau; et si l'engagement d'esclaves par des officiers anglais n'est pas en contravention avec la lettre circulaire de lord Palmerston du 8 mai 1841, condamnant l'usage de fonctionnaires britanniques de louer des esclaves en pays étrangers; et enfin si le gouvernement de S. M. savait qu'il est facile de se procurer des travailleurs libres dans le Nyassaland, et que pendant des années M. John Buchanan, récemment fonctionnaire du gouvernement y a eu recours. La réponse de sir J. Fergusson a été moins satisfaisante qu'on n'aurait pu l'attendre du sous-secrétaire d'État des affaires étrangères. « Nous n'avons, » a-t-il dit, « pas d'informations quant à M. Johnston, qui a dû se conformer à la pratique suivie dans toutes les expéditions récentes entreprises par des Européens. Le Sultan a refusé de permettre au capitaine Stairs d'enrôler des esclaves, et nous apprenons que celui-ci a rencontré de grandes difficultés pour se procurer des porteurs. Quant à ceux de M. Johnston, à leur paiement qui passerait en partie aux mains de leurs maîtres, nous sommes sans ren-

seignements à cet égard. Nous savons cependant que les maîtres auraient beaucoup de peine à acheter de nouveaux esclaves, le trafic étant pratiquement arrêté. La circulaire visée par M. Pease, ne concerne pas le cas actuel. Elle portait qu'il ne serait pas convenable qu'un officier, tenant son brevet de la couronne, fût intéressé directement ou indirectement dans la possession d'esclaves. Sir J. Fergusson ignore si l'on peut se procurer de bons porteurs dans le Nyassaland. M. Buchanan est un planteur de café, et le gouvernement ne sait pas quelle sorte de travailleurs il emploie dans ses plantations ! »

Nous avons cependant lu, dans la Blue Book, quantité de dépêches signées par M. Buchanan, consul par interim au Nyassa. Comment le gouvernement britannique peut-il demeurer dans l'ignorance sur le point qui a fait l'objet de l'interpellation de M. Pease ? Les travailleurs de M. Buchanan, sur territoire anglais, sont-ils libres ou esclaves ?

Dans notre *Chronique* du numéro de juin, nous annoncions, à la dernière heure, qu'une région du **Tanganyika** avait été complètement ravagée par les chasseurs d'esclaves. Ce n'est que vers la fin d'août que les détails de cette extermination nous sont parvenus. Nous extrayons ce qui suit du *Journal des Débats* : Le Maroungou — entre le Tanganyika et le Haut-Congo, — vient d'être littéralement ravagé par une expédition de négriers commandée par un certain Makoutoubou, homme à la solde des Arabes de Zanzibar et, dit-on, associé du sultan. L'expédition de Makoutoubou s'était organisée à Kirando, localité située à deux jours de marche au sud de Karema, un des postes religieux du vicariat apostolique du Tanganyika. Kirando est devenu le centre de toutes les expéditions qui ont pour but l'enlèvement ou le massacre des populations paisibles et craintives qui habitent entre la rive occidentale du Tanganyika et le lac Moëro. Kirando et Oudjiji sont des points importants de ravitaillement et de concentration pour les troupes de négriers ; celui-là au nord, celui-ci au sud du lac Tanganyika. Les Allemands ont déjà réussi à gêner les trafiquants de l'Ou-Nyamouesi en établissant un poste militaire à Oudjiji ; ils vont en établir un autre à Kirando. L'expédition de Makoutoubou était composée de Wa-Gala, de Wa-Fipa et de Wa-Bendé (peuplades qui habitent la rive orientale du Tanganyika, et réputées par leur férocité). Elle a duré un an. Le Maroungou ayant déjà été dévasté par les négriers, l'expédition de Makoutoubou n'a pu enlever que 3000 esclaves de tout âge et de tout sexe. Mais on n'en a ramené que 2000 à Kirando, le reste a été massacré en route par les négriers, peu soucieux d'abandonner derrière eux des traînants dans la crainte

qu'ils ne recouvraient la liberté. A chaque étape on massacrait 10, 20, 30, et même quelquefois 50 malades. Une fois même, en sortant du territoire de Kizabi, comme on longeait une rivière, le Loufouko, on jeta dans l'eau près de 300 femmes âgées et enfants qui ne pouvaient plus faire la route. Dès que les Pères blancs de la station de Karéma apprirent l'arrivée de l'expédition de Makoutoubou à Kirando, ils se rendirent dans cette localité pour acheter des esclaves; on leur vendit 110 enfants; mais ces pauvres créatures étaient si affaiblies par les fatigues de la route que les marins de la station durent les porter dans leurs bras au bateau qui devait les conduire par le Tanganyika jusqu'à Karéma. Le campement de la mission des Pères blancs fut alors transformé en hôpital pour les 110 esclaves que l'on venait d'acheter; mais malgré les soins dont ils étaient entourés, il mourut une trentaine de ces enfants, trop éprouvés par les privations. D'autre part, l'Ou-Roua (région occidentale du Tanganyika) est présentement ravagée par une autre expédition de négriers, sous les ordres d'un Arabe nommé Mahomet ben Salem. Il y a trois ans que cette expédition est partie des rives du Tanganyika; elle n'a probablement pas encore accompli son œuvre de destruction, car elle n'a pas reparu depuis. Cependant le capitaine Joubert, avec le petit contingent de troupes que l'État du Congo a mis à sa disposition, cherche à protéger contre les négriers les contrées qui confinent aux rives occidentales du Tanganyika. Mais son effectif est si faible qu'il a déjà beaucoup de peine à se tenir sur la défensive. Jusqu'à ce jour, les postes religieux du vicariat apostolique du Tanganyika n'ont pas été inquiétés, et ils continuent à accomplir leur œuvre de libération. Il commence, d'ailleurs, à se constituer une agglomération considérable de chrétiens autour de chacune des stations religieuses du lac. Quelques-unes de ces agglomérations sont composées de douze et de quinze cents nègres voués aux pratiques du christianisme et travaillant la terre sous la surveillance des Pères blancs de la mission voisine.

Après l'appel adressé par M<sup>me</sup> la comtesse de Gasparin aux femmes américaines en faveur des victimes de la traite en Afrique, que nos abonnés ont reçu avec notre numéro du mois de juin, nous avons eu la satisfaction d'en lire un autre adressé, par l'intermédiaire du *Journal des Dames*, **Aux Femmes de cœur**, en Suisse; nous ne doutons pas que les accents émus du pseudonyme Mario n'éveillent parmi nous la sympathie de beaucoup de femmes, et, nous aimons à le croire, de beaucoup d'hommes aussi, qui ne voudront pas qu'il soit dit que leurs cœurs sont demeurés sourds aux cris de la Rachel africaine. Nous ne pouvons pas

reproduire cet appel *in extenso*. Nous lui empruntons seulement quelques passages : Mesdames, écoutons Cameron dans la lettre qu'il adresse aux *Good Words* :

« Y en a-t-il parmi nous qui se fassent une idée exacte de ce que signifie l'esclavage en Afrique ? J'aime à croire qu'il y en a très peu, ou autrement il s'élèverait d'un bout du pays à l'autre une tempête d'indignation et d'horreur telle qu'on n'en aurait jamais vu auparavant.

« Je ne demande pas si nous savons ce qui se passe en Afrique, mais si nous avons véritablement conscience des crimes d'incendie, d'assassinat, de rapt que les négriers y commettent, et quelle misère et quelle ruine ces crimes entraînent ? — J'espère que non, sinon je craindrais de voir le courroux céleste s'abattre sur nos têtes pour nous punir de notre apathie. »

Je me demande ce que répondraient les dames de la Suisse romande, si l'intrépide explorateur africain leur adressait les mêmes paroles !

Nous tournerons-nous vers la Rachel noire, ou bien cuirasserons-nous nos cœurs, fermerons-nous nos oreilles pour ne pas lui tendre la main ? Qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour lui venir en aide ? Le désir en est-il même venu à beaucoup d'entre nous ? Bien peu, que je sache, ont pris la chose en considération. Plaindre les malheureux est bien et part d'un bon naturel ; mais les secourir est encore mieux. C'était le sentiment du bon Samaritain.

Il serait beau, et ce serait un glorieux privilège pour nous, que la Suisse, terre d'antique liberté, donnât dans cette grande mission de relèvement et de foi, l'exemple d'associations féminines pour la répression de l'esclavage.

Tout commencement, surtout quand l'œuvre est lente et ardue, demande de la foi et de la volonté. C'est avec ces deux armes que des femmes, faibles comme nous, ont soulevé des montagnes.

Or, sus, Mesdames, mettons-nous à l'œuvre. Serait-il impossible que les efforts de toutes les femmes réunies ne soulevassent pas un immense élan de charité en faveur des victimes de la traite ?...

Ce qui importe pour le triomphe de cette noble cause, c'est de la rendre populaire, d'appeler l'attention de toutes les classes de la société sur les atrocités de la chasse à l'homme et d'exciter leur sympathie en faveur de la grande œuvre humanitaire dont le déclin de notre siècle voit poindre l'aurore.

N'est-il pas du devoir des mères d'en instruire leurs enfants, de leur apprendre que l'Afrique, ce continent dont à l'école on leur a fait étu-

dier la géographie est, sous l'action des traitants, le théâtre de cruautés inouïes ?

Et quand cette œuvre si éminemment chrétienne sera devenue populaire parmi nous, qui pourra lui refuser son obole ? Les enfants eux-mêmes, émus de compassion au récit des indicibles souffrances de leurs petits frères noirs, ne prélèveront-ils pas spontanément, sur l'argent destiné aux friandises, le sou hebdomadaire qui, multiplié par les offrandes de leurs semblables, contribuera au rachat de beaucoup de ces innocentes victimes ?

Mesdames, mettons-nous à l'œuvre. Fondons des associations pour venir en aide à la race noire. Envoyons-lui des missionnaires, des apôtres, des frères, des sœurs; portons-lui l'Évangile, et, par tous nos efforts réunis, hâtons, autant qu'il est en nous, l'heure de sa libération.

La question est grave et vaut la peine qu'on s'y arrête. Dans cette œuvre sublime de relèvement et de foi, sachons ne pas demeurer à l'arrière-garde, de peur d'entendre le Seigneur nous adresser un reproche pareil à celui qu'il faisait à la sœur de Lazare : « Marthe, Marthe, ton activité s'est déversée sur beaucoup de choses, et néanmoins, en face des égorgements monstrueux, des crimes sans nom qui affligent la Rachel africaine, tu es restée sourde à ses cris.

Adressé aux femmes de cœur, en Suisse, à la veille de la création de la Société anti-esclavagiste, cet appel ne peut, nous semble-t-il, qu'être un puissant encouragement pour le Comité d'initiative fondé à Genève sous les auspices de l'Alliance évangélique. Si les femmes prennent la tête du mouvement, le Comité peut être sûr de trouver, dans les populations de tous nos cantons, une sympathie effective pour ses travaux en faveur des esclaves africains.

---

## L'ŒUVRE DE CIVILISATION OPÉRÉE EN AFRIQUE PAR DES ESCLAVES LIBÉRÉS

(*Suite*, voy. p. 250-255.)

Il semble que l'on aurait dû pouvoir constater, dans les établissements des esclaves libérés à la côte orientale, le même progrès qu'à la côte occidentale. A Zanzibar, le P. Horner commença par recueillir tous les enfants qu'on amenait au marché des esclaves. Bientôt son œuvre se développant beaucoup, il se trouva trop à l'étroit. Ayant pour maxime qu'il faut moraliser le noir par le travail pratiqué chrétiennement, il alla à la côte étudier l'endroit le plus favorable pour la fondation d'un